

A la veille d'élections nationales, nous souhaitons rappeler aux élus nos analyses et leur faire part de nos vives inquiétudes concernant l'avenir des formations sociales et des organismes de formation.

MANIFESTE

POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DES FORMATIONS EN INTERVENTION SOCIALE

Février 2022

10 établissements de formation en travail social s'engagent :

ARIFTS Pays de Loire / Angers-Nantes
 FAIRE ESS-IRTS Occitanie / Montpellier - Perpignan
 HÉTIS PACA / Nice
 IFEN Normandie / Le Havre
 IRTS Nouvelle-Aquitaine / Bordeaux
 IRTS Franche-Comté / Besançon
 IRTS Hauts-de-France / Lille
 IRTS La Réunion / Mayotte
 IRTS PACA / Marseille
 IDS Normandie



Cette interpellation repose sur l'apparition de signaux forts et inquiétants d'une désaffectation des métiers et des formations de l'intervention sociale, alors même que nous devons répondre, avec les acteurs de la cohésion sociale, aux nouveaux besoins et enjeux de qualification du champ professionnel de l'Economie Sociale et Solidaire : vieillissement démographique, questions migratoires, nouvelles formes de précarité, enjeux environnementaux, déséquilibres territoriaux, etc.). Les défis à relever pour répondre aux évolutions des besoins éducatifs et sociaux demeurent immenses. En interaction permanente avec les organisations d'employeurs (associations, entreprises et collectivités territoriales) nous partageons avec elles les mêmes inquiétudes et problématiques relatives au déficit d'attractivité des métiers de l'intervention sociale alors même que les transformations s'accroissent et qu'elles fragilisent l'édifice emploi / qualification / compétences.

Constats et inquiétudes

Les Etablissements de Formation en Travail Social (EFTS) dispensent des formations professionnelles « dispersées » sur le territoire national et souvent mal identifiées par les futurs apprenants mais aussi par les pouvoirs publics. Les professionnels du secteur social et médico-social sont les oubliés des mesures de reconnaissance promues par l'état. Leur exclusion du Ségur de la santé en est un signe manifeste. Force est de constater que ce manque de reconnaissance entraîne des conséquences majeures sur l'attractivité des métiers du secteur qui se traduit par un nombre de postes non pourvu ; comme le relève la fédération employeur du secteur NEXEM, « il s'élève à l'heure actuelle à près de 65000 emplois ».

Cette politique a également des effets sur l'attractivité des formations : une baisse du nombre de candidats aux formations en travail social est estimée à 40% en 5 ans.

Plusieurs facteurs expliquent cette pénurie :

- Le manque de lisibilité des métiers et la non-revalorisation des salaires
- L'émiettement de l'appareil de formation, de ses missions
- Les conditions de formation (précarité étudiante). La majeure

partie des apprenants rencontrent des difficultés pour financer leur formation. Les « Jobs étudiants » sont difficiles à concilier avec la durée et l'intensité des études en travail social.

Des organismes de formation en travail social en mouvement

Les établissements de formation en travail social sont entrés, ces dernières années dans des phases de transformations importantes ; transversalités, articulations à des formations universitaires, développement de mobilités internationales, recherche, modularisation, digitalisation de nos formations.

Dans un contexte en tension, entre réformes des diplômes, diversification des modalités de formation (logique de parcours) et pratiques professionnelles, les établissements de formation ont su et continuent à s'adapter pour répondre aux enjeux de demain. Ils sont déterminés à s'engager dans un plan d'action pour :

1. Valoriser les métiers de l'intervention sociale et renforcer leur attractivité en accentuant la fluidité des parcours tous niveaux (3 à 7)

Au-delà de la gestion de l'alternance et de l'organisation des stages, il s'agit d'établir une forte connexion avec les employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire en renforçant la logique de « production de compétence » par le développement de l'apprentissage, de la VAE. Ces nouvelles modalités nous invitent à individualiser les parcours en les rendant plus fluides, modulaires et complémentaires du niveau 3 au niveau 7. Il s'agit bien de faciliter et d'imbriquer les parcours venant de l'université vers nos qualifications professionnelles et inversement pour une mise en œuvre de compétences ajustées et renouvelées. Ces actions de formation transversales pluriprofessionnelles et décloisonnées peuvent questionner les identités professionnelles, mais elles sont importantes pour préparer les futurs professionnels à une coopération dynamique et évolutive.

2. Occuper le terrain de la production de connaissances et de l'innovation

L'innovation pédagogique avec le développement du numérique, la mobilité internationale, la recherche en intervention sociale, sont des orientations de travail fortes. Il importe que les EFTS y contribuent en favorisant la production de connaissances nouvelles.

La demande est forte ; du côté de l'Etat, des collectivités territoriales, des ESMS, des acteurs de l'ESS, en matière de réponses nouvelles en direction des plus vulnérables, d'analyse des besoins sur les territoires, d'élaboration de schémas etc...

Nous devons donc avoir les moyens de renforcer la dimension d'expertise, de recherche, de développement et d'innovation. Nous soutenons le manifeste publié en septembre dernier, qui milite pour la reconnaissance du travail social comme "discipline académique" co-signé par treize figures des formations en travail social et des universités. La discipline ainsi créée pourrait profiter aux apprenants, aux chercheurs, et jusqu'aux personnes accompagnées.

Ces actions essentielles, ne peuvent cependant suffire. Elles doivent s'inscrire dans le cadre d'une structuration de l'appareil de formation sous la forme de « Hautes écoles en intervention sociale » labellisées, inscrites dans une logique de réseau couvrant le territoire national.

Le niveau d'excellence que nous visons est constitutif de la valorisation des parcours et des formations et par conséquent de leur attractivité.

Pour la création d'un réseau de « Hautes écoles en intervention sociale » labellisées

Aujourd'hui, la formation professionnelle en travail social se caractérise par un émiettement des opérateurs de formation, ce qui nuit à sa lisibilité.

Il importe donc de structurer l'offre de formation et de mettre en synergie les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour faire connaître et former aux métiers de l'intervention sociale.

Nous savons qu'il s'agit là d'une ambition majeure, qui oblige à se reposer la question de formules qui n'ont jamais été concrétisées en France : telles les « hautes écoles en travail social » ou « les écoles supérieures en intervention sociale » évoquées à plusieurs reprises dans des rapports ou des plans ministériels ; des structures qui existent chez nos voisins Belges et Suisses.

La crise sanitaire et ses conséquences sociales ont accrues le manque d'attractivité des métiers de l'intervention sociale même si l'activité du secteur social et médio social reste dynamique et porteuse.

**En conclusion,
Il s'agit donc d'y remédier par
une politique volontariste de
revalorisation des métiers du
travail social qui passe par :**

- la communication externe, l'intérêt des missions, l'utilité du secteur pour la société**
- la création d'un réseau de « Hautes écoles en intervention sociale » labellisées qui portent l'ambition de proposer aux apprenants les meilleurs parcours de formation réunis au sein de campus mutualisant leurs ressources et leurs expertises.**